



Imprimerie Beeger SA
13, rue de l'Industrie
1950 Sion

Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du bulletin officiel, le texte suivant :

COMMUNE DE SAVIESE
mise à l'enquête publique

L'administration communale de Savièse met à l'enquête publique les demandes en autorisation de construire formulées par :

- Chris 3D, Ayent, pour la construction d'une habitation sur la parcelle no 8162, plan no 46, au lieu-dit « Ormône » - *coordonnées 593'064/121'235*,
- M. Yves-Roland Debons, Drône/Savièse, par RD Intégral, Redin/Savièse, pour la construction d'une habitation sur la parcelle no 5271, plan no 26, au lieu-dit « Tsambotte » - *coordonnées 592'459/121'910*,
- M. Eric Dubuis, Thônex, par Udry Construction SA, Ormône/Savièse, pour la construction d'une habitation sur la parcelle no 22163, plan no 5, au lieu-dit « Clos Chamorat » - *coordonnées 594'000/124'741*,
- M. André-Marcel Reynard, Granois/Savièse, par RD Intégral, Redin/Savièse, pour la modification des façades et la pose d'un balcon sur les parcelles nos 3443 et 3444, plan no 26, au lieu-dit « La Crettaz » - *coordonnées 592'793/121'957*.
- Mme Sabine Koenig, Loerrach, pour la construction d'un dépôt sur la parcelle no 2428, plan no 7, au lieu-dit « Les Pigerys » - *coordonnées 593'231/123'350*,
- M. Samuel Rochat, Chandolin/Savièse, par BTA SA, Sion, pour la fermeture d'un balcon sur la parcelle no 2021, plan no 20, au lieu-dit « La Chervignine » - *coordonnées 591'312/121'906*,
- White Stone Real Estate, Sion, par le bureau d'architecture Christophe Corthay, Verbier, pour la construction d'un immeuble d'habitation sur la parcelle no 22019, plan no 11, au lieu-dit « Monteiller » - *coordonnées 593'687/122'906*,
- M. Werner Knecht, Pont de la Morge, par BTA SA, Sion, pour la fermeture d'une terrasse sur la parcelle no 11880, plan no 60, au lieu-dit « Vuisse » - *coordonnées 590'361/120'832*.

Les plans peuvent être consultés au bureau technique communal.

Les observations éventuelles sont à adresser en deux exemplaires, dans les 30 jours, à l'administration communale.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE

En vous remerciant de votre obligeance, nous vous présentons, Messieurs, nos meilleures salutations.

COMMUNE DE SAVIESE
La Secrétaire
M. -Noëlle Reynard